

**COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le 12/12/2024

ID : 071-217104686-20241206-045\_2024-DE



**SEANCE ordinaire du 06 décembre 2024 à 19 h 00**

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 29/11/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ  
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Patrick JURY

Absente : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick JURY

**Délibération n° 045 2024**

**Avancement de grade d'un agent**

Mme Isabelle BOYER est à ce jour « Adjoint Administratif Territorial » et peut bénéficier d'un avancement de grade sans être titulaire d'un examen professionnel.

Il y aurait lieu de délibérer afin de modifier le tableau des effectifs pour :

- supprimer l'emploi « d'Adjoint Administratif Territorial »
  - créer l'emploi « d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>e</sup> classe »
- et ceci à compter du 1<sup>er</sup>/01/2025.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Maire à modifier le tableau comme indiqué ci-dessus et à signer tous les documents afférents à cette affaire.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND